

1310

LE MERCREDI 16 JUIN 2010**PROVINCE DE QUÉBEC****COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES****COMTÉ DE PAPINEAU**

À une séance ajournée du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 16 juin 2010, à 20 h 25, à laquelle sont présents :

Claude Auger
 Claude Benoît
 Jacques D'Août
 Cécile Gauthier
 Dany Ouellet
 Michel Tardif

Marc Beaulieu
 Marc Carrière
 Louis-Georges Desaulniers
 Sylvain Léger
 Carl G. Simpson

Absences

Jacinthe Brière
 Alexandre Iracà
 Jean-Marc Lavoie

Jocelyn Fréchette
 René Langelier
 Raymond Ménard

Le représentant du comité de parents:

Stéphane Mongeon

Luc Trottier

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Sylvain Léger.

Sont également présents :

Maurice Groulx, directeur général
 Raynald Goudreau, conseiller-cadre
 Jasmin Bellavance, secrétaire général
 Nathalie A. Charette, directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- . Souhais de bienvenue aux employés présents venus assister à leur nomination.
- . École Centrale : le jugement donne raison à la CSCV quant à la procédure suivie menant à la fermeture de l'école. M. Léger souligne le travail effectué dans le dossier par le directeur général et le secrétaire général.

Parole aux commissaires**Madame Cécile Gauthier**

- . Inauguration, le 9 juin dernier, du projet identitaire à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**RÉSOLUTION 100 (2009-2010)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**Rapport des groupes de travail****Comité relatif aux affaires financières et matérielles par monsieur le commissaire Marc Beaulieu :**

- . Tableau de bord mensuel

1311

DIRECTION DE L'ÉCOLE ST-PIE-X, À PAPINEAUVILLE, ET DE L'ÉCOLE ST-MICHEL, À MONTEBELLO – NOMINATION

RÉSOLUTION 101 (2009-2010)

Attendu les termes de la résolution 81 (2009-2010) ayant pour titre « Organisation administrative du personnel cadre 2010-2011 – Acceptation »;

Attendu que le poste à la direction de l'école St-Pie-X, à Papineauville, et de l'école St-Michel, à Montebello, était à combler;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur Luc Trottier, représentant du comité de parents;

QUE madame Hélène Gagnon soit nommée directrice de l'école St-Pie-X, à Papineauville, et de l'école St-Michel, à Montebello, à titre régulier, à compter du 1^{er} juillet 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DIRECTION ADJOINTE À L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU – NOMINATION

RÉSOLUTION 102 (2009-2010)

Attendu les termes de la résolution 81 (2009-2010) ayant pour titre « Organisation administrative du personnel cadre 2010-2011 – Acceptation »;

Attendu que deux postes à la direction adjointe de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau, étaient à combler;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE madame Julie Bouchard soit nommée directrice adjointe de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau, à titre régulier, à compter du 1^{er} juillet 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DIRECTION ADJOINTE À L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU – NOMINATION

RÉSOLUTION 103 (2009-2010)

Attendu les termes de la résolution 81 (2009-2010) ayant pour titre « Organisation administrative du personnel cadre 2010-2011 – Acceptation »;

Attendu que deux postes à la direction adjointe de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau, étaient à combler;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Tardif;

QUE madame Josée Paquette soit nommée directrice adjointe de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau, à titre régulier, à compter du 1^{er} juillet 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1312

DIRECTION ADJOINTE DU CENTRE LA CITÉ, À GATINEAU, ET DU CENTRE LE VALLON, À PAPINEAUVILLE – NOMINATION

RÉSOLUTION 104 (2009-2010)

Attendu les termes de la résolution 81 (2009-2010) ayant pour titre « Organisation administrative du personnel cadre 2010-2011 – Acceptation »;

Attendu qu'un poste à la direction adjointe du Centre La Cité, à Gatineau, et du Centre Le Vallon, à Papineauville était à combler;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE madame Sonia St-Louis soit nommée directrice adjointe du Centre La Cité, à Gatineau, et du Centre Le Vallon, à Papineauville, à titre régulier, à compter du 1^{er} juillet 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGENTE D'ADMINISTRATION AU SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES – NOMINATION
--

RÉSOLUTION 105 (2009-2010)

Attendu les termes de la résolution 81 (2009-2010) ayant pour titre « Organisation administrative du personnel cadre 2010-2011 – Acceptation »;

Attendu que ladite organisation administrative prévoyait l'ajout d'un poste d'agente ou d'agent d'administration au Service des ressources éducatives, plus spécifiquement aux fins de l'organisation scolaire;

Attendu la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par monsieur le commissaire Claude Benoît;

QUE madame Sylvie Martin soit nommée agente d'administration au Service des ressources éducatives, à titre régulier, à compter du 1^{er} juillet 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONTREMAÎTRE À LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN – NOMINATION

RÉSOLUTION 106 (2009-2010)

Attendu les termes de la résolution 81 (2009-2010) ayant pour titre « Organisation administrative du personnel cadre 2010-2011 – Acceptation »;

Attendu que ladite organisation administrative prévoyait l'ajout d'un poste de contremaître à la sécurité à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau;

Attendu la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE monsieur Robert Charlebois soit nommé contremaître à la sécurité à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à titre régulier, à compter du 1^{er} juillet 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Tous les employés faisant l'objet d'une nomination se présentent brièvement.

Le directeur général et les membres du Conseil des commissaires félicitent les nouveaux membres du personnel-cadre.

1313

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2010-2015 – ADOPTION

RÉSOLUTION 107 (2009-2010)

Attendu les termes de l'article 209.1 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13.3) qui prévoit que « pour l'exercice de ses fonctions et pouvoirs, chaque commission scolaire établit un plan stratégique couvrant une période maximale de cinq ans »;

Attendu les discussions des membres du comité consultatif de gestion lors des rencontres du 10 février, du 17 mars, du 14 avril, du 12 mai et du 9 juin 2010;

Attendu l'accord de principe donné par les membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 5 mai 2010;

Attendu que l'article 209.1 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13.3) prévoit qu'un projet du plan stratégique doit être présenté à la population lors d'une séance publique d'information;

Attendu la parution d'un avis public, les mercredis 12 et 19 mai 2010, faisant état de la présentation publique du projet de plan stratégique dans les hebdomadaires régionaux *La Petite-Nation* et *Le Bulletin*;

Attendu la tenue de ladite présentation publique du projet de plan stratégique le mercredi 26 mai 2010;

Il est proposé par monsieur le commissaire Claude Benoît;

QUE le document ayant pour titre « Planification stratégique 2010-2015 » soit adopté tel que proposé;

QUE ledit document abroge tout autre document antérieurement adopté aux mêmes fins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONVENTION DE PARTENARIAT À INTERVENIR ENTRE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT ET LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES – AUTORISATION DE SIGNATURE
--

RÉSOLUTION 108 (2009-2010)

Attendu l'obligation légale conférée à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées en vertu de l'article 459.3 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13.3) à l'effet de se doter d'une convention de partenariat afin de répondre aux objectifs fixés par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en lien avec la réussite éducative et la persévérance scolaire des élèves;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées s'est assurée de tenir compte dans la préparation de la présente convention de partenariat des objectifs du plan stratégique 2009-2013 du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que du plan stratégique 2010-2015 de la commission scolaire;

Attendu que pour l'élaboration de la présente convention, la commission scolaire a travaillé de concert avec la direction régionale de l'Outaouais du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Attendu la recommandation des membres du comité consultatif de gestion lors de la rencontre du 9 juin 2010;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le Conseil des commissaires donne son accord de principe et approuve la convention de partenariat à intervenir entre le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées le tout avec un contenu substantiellement conforme au document déposé;

1314

QUE le président et le directeur général soient, et sont par la présente, autorisés et mandatés à apporter, s'il y a lieu, des modifications audit document, à le signer et à soumettre à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport une copie de ce document, tel que modifié, pour signature, le tout en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3);

QUE le directeur général soit autorisé et mandaté à mettre en œuvre ladite convention de partenariat et à en assurer la diffusion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2010-2011 À 2012-2013 – ADOPTION
--

RÉSOLUTION 109 (2009-2010)

Attendu les termes de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3);

Attendu les termes du 2^e alinéa de l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3);

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail tenus le 24 février, le 21 avril et le 16 juin 2010;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Tardif;

QUE le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 soit adopté comme ci-après énoncé :

ECOLE OU CENTRE NOM / ADRESSE/LOCAUX		DESTINATION		
		2010-2011	2011-2012	2012-2013
773001 École Adrien-Guillaume 69, rue Montfort Chénéville JOV 1E0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif	98	96	96
	Capacité d'accueil	186	186	186
773002 École Saint-Cœur-de- Marie 27, rue Major Ripon JOV 1V0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif	86	85	85
	Capacité d'accueil	123	123	123
773004 École Providence/J.M. Robert Immeuble 1 – Providence 1, rue Villeneuve Saint-André-Avellin JOV 1W0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire (1 ^{er} et 2 cycles)	Préscolaire Primaire (1 ^{er} et 2 cycles)	Préscolaire Primaire (1 ^{er} et 2 cycles)
	Prévision d'effectif	198	194	194
	Capacité d'accueil	246	246	246
Immeuble 2 – J.M. Robert 6, rue Villeneuve Saint-André-Avellin JOV 1W0	Ordre d'enseignement	Primaire (3 ^e cycle) Secondaire (1 ^{er} cycle) Formation générale adulte	Primaire (3 ^e cycle) Secondaire (1 ^{er} cycle) Formation générale adulte	Primaire (3 ^e cycle) Secondaire (1 ^{er} cycle) Formation générale adulte
	Prévision d'effectif	187	184	183
	Capacité d'accueil	228	228	228
Immeuble 3 – Garderie Chez Clémence 3, rue Villeneuve Saint-André-Avellin JOV 1W0	Ordre d'enseignement	NIL	NIL	NIL
	Prévision d'effectif	NIL	NIL	NIL
	Capacité d'accueil	70	70	70

1315

ÉCOLE OU CENTRE NOM / ADRESSE/LOCAUX	DESTINATION			
		2010-2011	2011-2012	2012-2013
773007 École Saint-Michel 240, rue Bonsecours Montebello J0V 1L0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif	95	93	93
	Capacité d'accueil	236	236	236
773009 École Saint-Pie-X 183, rue Jeanne-d'Arc Papineauville J0V 1R0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif	123	121	121
	Capacité d'accueil	143	143	143
773010 École Louis-Joseph- Papineau Immeuble 1 378, rue Papineau Papineauville J0V 1R0	Ordre d'enseignement	Secondaire	Secondaire	Secondaire
	Prévision d'effectif	557	547	546
	Capacité d'accueil	767	767	767
Immeuble 2 378 A, rue Papineau Papineauville J0V 1R0	Ordre d'enseignement	Secondaire	Secondaire	Secondaire
	Prévision d'effectif	NIL	NIL	NIL
	Capacité d'accueil	NIL	NIL	NIL
Immeuble 3 378 B, rue Papineau Papineauville J0V 1R0	Ordre d'enseignement	Secondaire	Secondaire	Secondaire
	Prévision d'effectif	NIL	NIL	NIL
	Capacité d'accueil	NIL	NIL	NIL
773016 École Sacré-Cœur 75, rue Saint-Jean- Baptiste Plaisance J0V 1S0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif	69	68	67
	Capacité d'accueil	143	143	143
773017 École Sainte- Famille/aux Trois- Chemins 183, rue Galipeau Thurso J0X 3B0	Ordre d'enseignement	Secondaire	Secondaire	Secondaire
	Prévision d'effectif	218	214	214
	Capacité d'accueil	233	233	233
773018 École Maria-Goretti 373, rue Victoria Thurso J0X 3B0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif	215	211	211
	Capacité d'accueil	291	291	291
773019 École Saint-Jean-de- Brébeuf 32, chemin de Montréal Est Gatineau J8M 1E9	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif	235	230	230
	Capacité d'accueil	279	279	279
773021 École du Sacré-Cœur 420, boulevard du Progrès Gatineau J8M 1T3	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif	407	400	399
	Capacité d'accueil	478	478	478
773022 École aux Quatre-Vents 1115, rue de Neuville Gatineau J8M 2C7	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif	303	298	297
	Capacité d'accueil	336	336	336
773023 École du Ruisseau 175, rue des Samares	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision	259	254	254

1316

ÉCOLE OU CENTRE NOM / ADRESSE/LOCAUX	DESTINATION			
		2010-2011	2011-2012	2012-2013
Gatineau J8M 2B4	d'effectif			
	Capacité d'accueil	311	311	311
773026 École Monseigneur Charbonneau 661, rue Allaire Gatineau J8L 2B8	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif	145	143	142
	Capacité d'accueil	193	193	193
773027 École Saint-Michel Immeuble 1 146 b, rue Maclaren Est Gatineau J8L 1K1	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire Secondaire Formation générale adulte	Préscolaire Primaire Secondaire Formation générale adulte	Préscolaire Primaire Secondaire Formation générale adulte
	Prévision d'effectif	240	236	236
	Capacité d'accueil	381	381	381
Immeuble 2 146 a, rue Maclaren Est Gatineau J8L 1K1	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire Secondaire	Préscolaire Primaire Secondaire	Préscolaire Primaire Secondaire
	Prévision d'effectif	30	30	30
	Capacité d'accueil	40	40	40
773028 École Saint-Laurent 402, rue Bélanger Gatineau J8L 2M2	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif	393	385	385
	Capacité d'accueil	476	476	476
773029 École du Boisé 231, rue Dorchester Gatineau J8L 1L9	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif	311	305	305
	Capacité d'accueil	286	286	286
773030 École Hormisdas- Gamelin 580, rue Maclaren Est Gatineau J8L 2W1	Ordre d'enseignement	Secondaire	Secondaire	Secondaire
	Prévision d'effectif	1599	1569	1566
	Capacité d'accueil	1785	1785	1785
773033 École de la Montagne 68, rue des Saules Notre-Dame-de-la- Salette J0X 2L0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif	104	102	102
	Capacité d'accueil	226	226	226
773440 Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre- Seigneurie* Immeuble 1 – Relais de la Lièvre 584, rue Maclaren Est Gatineau J8L 2W2	Ordre d'enseignement	Formation Professionnelle	Formation professionnelle	Formation professionnelle
	Prévision d'effectif	268	278	285
	Capacité d'accueil	460	460	460
Immeuble 2 – Seigneurie 378 B, rue Papineau Papineauville J0V 1R0	Ordre d'enseignement	Formation Professionnelle	Formation professionnelle	Formation Professionnelle
	Prévision d'effectif	30	30	30
	Capacité d'accueil	195	195	195
Immeuble 3 – Les Serres 104 A, Allée des Montfortains Nord Papineauville J0V 1R0	Ordre d'enseignement	Formation Professionnelle Formation générale adulte	Formation Professionnelle Formation générale adulte	Formation Professionnelle Formation générale adulte
	Prévision d'effectif	10	10	10
	Capacité d'accueil	25	25	25

1317

ECOLE OU CENTRE NOM / ADRESSE/LOCAUX	DESTINATION			
		2010-2011	2011-2012	2012-2013
773370 Centre La Cité* Immeuble 1 – La Cité 50, rue des Servantes Gatineau J8M 1C3	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte	Formation générale adulte	Formation générale adulte
	Prévision d'effectif	250	250	250
	Capacité d'accueil	250	250	250
Immeuble 2 146 b, rue Maclaren Est Gatineau J8L 1K1	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte Préscolaire Primaire Secondaire	Formation générale adulte Préscolaire Primaire Secondaire	Formation générale adulte Préscolaire Primaire Secondaire
	Prévision d'effectif	44	46	50
	Capacité d'accueil	381	381	381
77380 Centre Le Vallon* Immeuble 1 – Le Vallon 104, Allée des Montfortains Nord Papineauville J0V 1R0	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte	Formation générale adulte	Formation générale adulte
	Prévision d'effectif	110	110	110
	Capacité d'accueil	120	120	120
Immeuble 2 – J.M. Robert 6, rue Villeneuve Saint-André-Avellin J0V 1W0	Ordre d'enseignement	Primaire (3 ^e cycle) Secondaire (1 ^{er} cycle) Formation générale adulte	Primaire (3 ^e cycle) Secondaire (1 ^{er} cycle) Formation générale adulte	Primaire (3 ^e cycle) Secondaire (1 ^{er} cycle) Formation générale adulte
	Prévision d'effectif	22	24	26
	Capacité d'accueil	228	228	228
Immeuble 3 – Les Serres 104 A, Allée des Montfortains Nord Papineauville J0V 1R0	Ordre d'enseignement	Formation Professionnelle Formation générale adulte	Formation Professionnelle Formation générale adulte	Formation Professionnelle Formation générale adulte
	Prévision d'effectif	25	25	25
	Capacité d'accueil	25	25	25

* *Compte tenu de l'orientation visant la fusion de ces trois (3) centres en un seul acte d'établissement, des modifications pourraient en découler pour les années 2011-2012 et 2012-2013.*

L'utilisation des locaux mis à la disposition des établissements tient compte des protocoles d'entente existants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ACTES D'ÉTABLISSEMENTS 2010-2011 – ADOPTION

RÉSOLUTION 110 (2009-2010)

Attendu les termes des articles 211, 39, 79, 110.1 et 193, 2^e alinéa, de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C.I.-13.3);

Attendu les termes de la résolution 109 (2009-2010) ayant pour titre : « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2010-2011 à 2012-2013 – Adoption »;

Attendu les discussions des membres du conseil des commissaires lors des comités de travail tenus le 24 février, le 21 avril et le 16 juin 2010;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Tardif;

QUE les actes d'établissement 2010-2011 soient adoptés comme ci-après énoncé :

ÉTABLISSEMENT	LOCAUX OU IMMEUBLES	ORDRE(S) D'ENSEIGNEMENT
773001 École Adrien-Guillaume	69, rue Montfort Chénéville J0V 1E0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773002 École Saint-Cœur-de-Marie	27, rue Major Ripon J0V 1V0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773004 École Providence/J.M. Robert	Immeuble 1 – Providence 1, rue Villeneuve Saint-André-Avellin J0V 1W0 Immeuble 2 – J.M. Robert 6, rue Villeneuve Saint-André-Avellin J0V 1W0 Immeuble 3 – Garderie Chez Clémence 3, rue Villeneuve Saint-André-Avellin J0V 1W0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles) Primaire (3 ^e cycle) Secondaire (1 ^{er} cycle) Formation générale adulte
773007 École Saint-Michel	240, rue Bonsecours Montebello J0V 1L0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773009 École Saint-Pie-X	183, rue Jeanne-d'Arc Papineauville J0V 1R0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773010 École Louis-Joseph-Papineau	Immeuble 1 378, rue Papineau Papineauville J0V 1R0 Immeuble 2 378 A, rue Papineau Papineauville J0V 1R0 L'école utilise les locaux des 2 ^e et 3 ^e étages. Immeuble 3 378 B, rue Papineau Papineauville J0V 1R0 L'école utilise le local C-100.	Secondaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles)
773016 École Sacré-Cœur	75, rue Saint-Jean-Baptiste Plaisance J0V 1S0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773017 École Sainte-Famille/aux Trois-Chemins	183, rue Galipeau Thurso J0X 3B0	Secondaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles)
773018 École Maria-Goretti	373, rue Victoria Thurso J0X 3B0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773019 École Saint-Jean-de-Brébeuf	32, chemin de Montréal Est Gatineau J8M 1E9	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773021 École du Sacré-Cœur	420, rue du Progrès Gatineau J8M 1T3	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773022 École aux Quatre-Vents	1115, rue de Neuville Gatineau J8M 2C7	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773023 École du Ruisseau	175, rue des Samares Gatineau J8M 2B4	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773026 École Monseigneur Charbonneau	661, rue Allaire Gatineau J8L 2B8	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773027 École Saint-Michel	Immeuble 1 146 b, rue Maclaren Est Gatineau J8L 1K1 Immeuble 2 146 a, rue Maclaren Est Gatineau J8L 1K1	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire Formation générale adulte Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire
773028 École Saint-Laurent	402, rue Bélanger Gatineau J8L 2M2	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773029	231, rue Dorchester	Préscolaire

1320

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de la rencontre du 29 mars 2010;

Attendu les discussions des membres du comité de parents lors de la rencontre du 22 avril 2010;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 16 juin 2010;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE soit adopté l'écrit de gestion ayant pour titre : « Politique relative à la répartition des ressources financières 2010-2011 », le tout tel que déposé (Référence – Secrétariat général).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

BUDGET 2010-2011 – ACCEPTATION

RÉSOLUTION 112 (2009-2010)

Attendu que, conformément à la Loi sur l'Instruction publique (L.R.Q., C.I-113.3), la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit adopter et transmettre à la ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2010-2011;

Attendu que la ministre a autorisé la commission scolaire à adopter un budget dont les dépenses sont égales aux revenus;

Attendu que l'évaluation uniformisée établie au montant de 3 449 612 046 \$ a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation, en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2010-2011;

Attendu que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$ du 100 \$ de l'évaluation uniformisée;

Attendu que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

Attendu la recommandation des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de la rencontre du 14 juin 2010;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 16 juin 2010;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et de services de la dette 2010-2011, soit adopté tel que déposé et que celui-ci soit transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

QUE le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ du 100 \$ de l'évaluation uniformisée sous réserve de l'adoption du Règlement sur le calcul pour le produit maximal de la taxe scolaire pour l'année scolaire 2010-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LES PARTENAIRES PUBLICS ET
INTELLIGENCE PAPINEAU CONCERNANT LE RÉSEAU COLLECTIF DE FIBRES OPTIQUES –
AUTORISATION DE SIGNATURE**

RÉSOLUTION 113 (2009-2010)

Attendu que les partenaires du réseau de fibres optiques, à savoir la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, la Commission scolaire Western Québec, la MRC de Papineau et les municipalités de Notre-Dame-de-la-Salette et L'Ange-Gardien désirent développer leur réseau de fibres optiques afin de rendre accessible un service d'Internet haute vitesse et autres services connexes basés sur le protocole IP à l'ensemble de sa population;

Attendu que lesdits partenaires ont mis en place un organisme sans but lucratif sous l'appellation « Intelligence Papineau » ayant pour mission le développement du réseau collectif de fibres optiques pour la clientèle résidentielle et commerciale avec les technologies appropriées;

Attendu les termes de la résolution 2007-12 du conseil d'administration d'Intelligence Papineau du 25 septembre 2007 permettant d'utiliser les fibres des différents partenaires;

Attendu que lesdits partenaires disposent d'une représentation au conseil d'administration d'Intelligence Papineau en vertu des règlements généraux de l'organisme;

Attendu qu'Intelligence Papineau détient, depuis sa mise en œuvre, un droit d'utilisation du réseau collectif de fibres optiques suivant une entente tacite avec lesdits partenaires;

Attendu qu'Intelligence Papineau a pour mission de rendre accessible une connectivité à large bande passante dans les différents secteurs du territoire desservi;

Attendu qu'Intelligence Papineau a signé un contrat avec un fournisseur de services (Internet, téléphonie IP, etc.) pour la clientèle résidentielle et commerciale, lequel est en vigueur jusqu'en 2014;

Attendu que la mission de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées n'inclut pas le mandat de gérer les équipements d'Intelligence Papineau et de fournir un service 24 heures sur 24 / 7 jours sur 7 et 365 jours par année;

Attendu que les partenaires doivent défrayer des frais de location de structures, des frais d'entretien annuels et les frais reliés aux réparations;

Attendu que le protocole d'entente à intervenir entre les partenaires a été élaboré à la satisfaction des parties impliquées;

Attendu la recommandation du directeur du service des technologies de l'information et des communications qui agit également à titre de gérant du réseau;

Attendu l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées donne son accord de principe et approuve le protocole d'entente à intervenir entre, d'une part, les partenaires du réseau collectif de fibres optiques, à savoir la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, la Commission scolaire Western Québec, la MRC de Papineau ainsi que les municipalités de Notre-Dame-de-la-Salette et de L'Ange-Gardien et, d'autre part, Intelligence Papineau, lequel protocole porte sur l'établissement des droits et responsabilités des partenaires impliqués et d'Intelligence Papineau;

QUE le directeur général soit, et est par la présente, autorisé et mandaté à apporter, s'il y a lieu, des modifications audit protocole d'entente, à le signer et à le soumettre auxdits partenaires ainsi qu'à Intelligence Papineau;

QUE le directeur général soit autorisé et mandaté à mettre en œuvre les suivis inhérents à l'application dudit protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE ET LA
COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT D'UN
TERRAIN DE SOCCER À L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU, À
PAPINEAUVILLE – AUTORISATION DE SIGNATURE**

RÉSOLUTION 114 (2009-2010)

Attendu les termes de la résolution 96 (2009-2010) concernant l'aménagement d'un terrain de soccer sur les terrains de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville;

Attendu qu'un protocole d'entente a été élaboré à la satisfaction des deux parties;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de la rencontre du 14 juin 2010;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le protocole d'entente à intervenir avec la Municipalité de Papineauville concernant l'aménagement d'un terrain de soccer à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DES AIRES DE CIRCULATION DE L'ENTRÉE PRINCIPALE À
L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU – ADJUDICATION**

RÉSOLUTION 115 (2009-2010)

Attendu l'appel d'offres public 2010AMT1030AM01 pour des travaux de réaménagement des aires de circulation de l'entrée principale à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Les Construction B.G.P. (6958001 Canada inc.).....249 000,00 \$
139, avenue Gatineau, Gatineau (Québec) J8T 4J7
- 118012 Canada inc. (Les Entreprises RobSyl).260 576,00 \$
1371, chemin Vanier, Gatineau (Québec) J9J 3J7
- Les Constructions et Pavage Jeskar inc.273 804,74 \$
5181, rue Amiens, bureau 202, Montréal-Nord (Québec) H1G 6N9
- DLS Construction inc.289 000,00 \$
406, boulevard Alexandre-Taché, Gatineau (Québec) J9A 1M5
- Pavage Inter Cité298 980,00 \$
485, rue Vernon, Gatineau (Québec) J9J 3K4
- 6369472 Canada inc. Équinoxe JMP315 234,00 \$
1651, rue Routhier, Gatineau (Québec) J8R 3Y6
- 683 8715 Canada inc. (Desrok Excavation)343 800,00 \$
444, rue St-Louis, Gatineau (Québec) J8P 8B3
- Pavage Gadbois359 110,00 \$
685, rue Vernon, Gatineau (Québec) J9J 3K4
- C.S. Terrec inc.663 220,00 \$
1764-A, boulevard Maloney Est, Gatineau (Québec) J8R 1B5

1323

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à la firme Les Construction B.G.P. (6958001 Canada inc.);

Attendu que le financement de ce projet provient de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu la recommandation des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles du 14 juin 2010;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le contrat pour des travaux de réaménagement des aires de circulation de l'entrée principale à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau, soit adjugé à la firme Les Construction B.G.P. (6958001 Canada inc.) pour la somme de deux-cent-quarante-neuf-mille dollars (249 000,00 \$).

AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

Monsieur le commissaire Marc Beaulieu propose que l'installation de la barrière prévue à l'entrée du stationnement (aire de débarquement) situé entre le Complexe aquatique Lucien-Houle et l'école secondaire Hormisdas-Gamelin soit reportée.

POUR : Marc Beaulieu, Marc Carrière, Louis-Georges Desaulniers, Cécile Gauthier

CONTRE : Claude Auger, Claude Benoît, Jacques D'Août, Sylvain Léger, Dany Ouellet, Carl G. Simpson, Michel Tardif

L'AMENDEMENT EST REJETÉ À LA MAJORITÉ

AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

Monsieur le commissaire Louis-Georges Desaulniers propose que l'installation de la barrière prévue à l'entrée du stationnement (aire de débarquement) situé entre le Complexe aquatique Lucien-Houle et l'école secondaire Hormisdas-Gamelin soit retirée du mandat octroyé à l'entrepreneur.

POUR : Marc Beaulieu, Louis-Georges Desaulniers

CONTRE : Claude Auger, Claude Benoît, Marc Carrière, Jacques D'Août, Cécile Gauthier, Sylvain Léger, Dany Ouellet, Carl G. Simpson, Michel Tardif

L'AMENDEMENT EST REJETÉ À LA MAJORITÉ

Monsieur le commissaire Sylvain Léger demande le vote sur la proposition principale.

POUR : Claude Auger, Claude Benoît, Jacques D'Août, Louis-Georges Desaulniers, Cécile Gauthier, Sylvain Léger, Carl G. Simpson, Michel Tardif

CONTRE : Marc Beaulieu, Marc Carrière

ABSTENTION : Dany Ouellet

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

SYSTÈME DE TRAITEMENT ET D'ISOLATION THERMIQUES DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE DE TOUS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA CSCV – ADJUDICATION
--

RÉSOLUTION 116 (2009-2010)

Attendu l'appel d'offres sur invitation 2010AMT1073TC01 pour le système de traitement et d'isolation thermiques du réseau de chauffage, et ce, pour l'ensemble des établissements de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

1324

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Plomberie Robinson Ltée.....131 095,00 \$
396, rue Notre-Dame, Gatineau (Québec) J8P 1L5
- E. Séguin & Fils Ltée140 918,40 \$
845, boulevard de la Carrière, Gatineau (Québec) J8Y 6S5
- Énergie S.P.147 025,00 \$
30, De Valcourt, unité 30 Gatineau (Québec) J8T 8G8

Attendu que le financement de ce projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 14 juin 2010;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le contrat pour le système de traitement et d'isolation thermiques du réseau de chauffage, et ce, pour l'ensemble des établissements de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées soit adjugé à la firme Plomberie Robinson pour la somme de cent-trente et un mille-quatre-vingt-quinze dollars (131 095,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MANDAT DE GESTION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL – PÉRIODE ESTIVALE 2010

RÉSOLUTION 117 (2009-2010)

Attendu les termes de l'article 201 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13.3), lequel accorde au directeur général la responsabilité de la « gestion courante des activités et des ressources de la commission scolaire »;

Attendu qu'au cours de la période estivale, il est plus difficile de réunir les membres du Conseil des commissaires et du comité exécutif;

Attendu que durant cette même période, des décisions touchant la gestion et l'administration de la commission scolaire doivent être prises;

Attendu les termes de l'article 5.3, alinéa 6.1, de l'écrit de gestion ayant pour titre « Règlement relatif à la délégation des fonctions et des pouvoirs » (Réf. recueil de gestion – Règlement C.C.r. 34 2010);

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le directeur général soit autorisé, pour la période du 17 juin au 16 août 2010, à prendre les décisions nécessaires à la gestion et à l'administration de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

QUE lesdites décisions fassent l'objet de discussions préalables avec le président ou le vice-président du Conseil des commissaires, le cas échéant;

QU'UN rapport des décisions ou actions prises par le directeur général soit inclus au rapport de ce dernier, lequel sera déposé lors de la séance ordinaire du comité exécutif qui aura lieu le mardi 17 août 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1325

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 118 (2009-2010)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 1^{er} septembre 2010, à 20 heures, à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 22 h 00.

Sylvain Léger,
Vice-président du Conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général